



Chaque année depuis 2007, le CHEE accueille une promotion d'une quarantaine d'auditeurs européens ou des pays tiers, d'horizons diversifiés, à fort potentiel, exerçant des responsabilités confirmées dans leur domaine et bénéficiant d'au moins 6 années d'expériences professionnelles. Aucun pré-requis n'est exigé en matière de connaissances ou d'expérience professionnelle dans le domaine européen. Mais pour les candidats étrangers, une parfaite maîtrise du français est requise.

Les premières sessions du CHEE ont déjà accueilli des élus (*voir liste au verso*) qui ont pu bénéficier des nombreux apports de cette formation de haut niveau.

LE CHEE, UNE FORMATION PARTICULIÈREMENT PROFITABLE POUR LES ÉLUS

- **Suivre une formation concrète sur les questions européennes** : Le CHEE offre aux élus la possibilité de développer une connaissance concrète des processus décisionnels et des grandes politiques de l'Union européenne grâce aux interventions de praticiens de haut niveau des affaires européennes. Le CHEE fournit par ailleurs des clés de décryptage de l'actualité européenne. Ces connaissances se révèlent cruciales pour les élus dans le cadre d'une forte européanisation des politiques publiques. Tous les niveaux de pouvoir sont amenés à interagir avec l'Union européenne dans leurs actions quotidiennes et il est vital que les élus de ces niveaux puissent se prévaloir d'une connaissance suffisante du monde européen.
- **Développer son réseau de contacts** : Les échanges entre les auditeurs de la promotion en cours et ceux des promotions antérieures, autant que la diversité des profils professionnels et des nationalités, fournissent aux élus une occasion unique de développer leur réseau d'interlocuteurs dans des univers variés. Le CHEE offre en outre une opportunité rare d'avoir accès à des personnalités françaises et européennes de très haut niveau¹ :

Sophie AUCONIE, Députée européenne ; Denis BADRÉ, Sénateur des Hauts-de-Seine ; Michel BARNIER, ancien Commissaire européen, ancien ministre ; Robert BADINTER, ancien ministre ; Pervenche BERÈS, Députée européenne ; Jean-Marie CAVADA, Député européen ; Bernard CAZENEUVE, Ministre de l'Intérieur ; Yves COCHET, Député européen, ancien ministre ; Daniel COHN-BENDIT, ancien Député européen ; Laurent FABIUS, Ancien Premier ministre ; Jean-Paul GAUZÈS, Député européen ; Evelyne GEBHARDT, Députée européenne ; Liem HOANG NGOC, Député européen ; Yannick JADOT, Député européen ; Jean-Pierre JOUYET, Secrétaire d'État aux affaires européennes ; Brice LALONDE, Ambassadeur, Ancien ministre ; Alain LAMASSOURE, Député européen, ancien ministre ; Enzo MOAVERO-MILANESI, Ministre des Affaires européennes en Italie ; Elisabeth MORIN-CHARTIER, Députée européenne, Questeur ; Cristiana MUSCARDINI, Députée européenne ; Gérard ONESTA, Député européen ; Claude TURMES, Député européen ; Catherine TRAUTMANN, ancienne députée européenne, ancienne ministre ; Hubert VÉDRINE, ancien ministre...

- **Accéder à des décideurs politiques de haut niveau** : Les intervenants du CHEE exercent des responsabilités dans les grandes institutions européennes, les administrations nationales ou le monde économique, social, culturel et médiatique. Les sessions annuelles du CHEE sont placées sous le parrainage de personnalités éminentes, qui interviennent au cours du cycle : Simone VEIL (2007), Jacques DELORS (2008), Valéry GISCARD d'ESTAING (2009), Felipe GONZALEZ (2010), Mário SOARES (2011), Jean-Claude TRICHET (2012), Joschka FISCHER en 2013, Jean-Claude JUNCKER (2014), Emma BONINO (2015) et Ursula von der LEYEN (2016).

¹ Les mandats et fonctions mentionnés correspondent à la situation des intervenants au moment de leur intervention dans le cadre du Cycle.

En 2017, le cycle est parrainé par M. Herman VAN ROMPUY, ancien Président du Conseil européen (2009-2014) et Premier ministre du Royaume de Belgique (2008-2009), qui participera à certains de ces modules.

QUE COUVRENT LES FRAIS D'INSCRIPTION ?

Les frais d'inscription s'appliquant aux élus sont de 14 000 euros.

Les frais d'inscription sont à la charge des collectivités et peuvent être engagés dans le cadre des dispositifs de formation professionnelle.

Ils couvrent les frais pédagogiques, de déplacement, d'hébergement et une partie des frais de restauration pendant la durée des modules.

DES MODULES COMPATIBLES AVEC LES EXIGENCES DU TRAVAIL D'ÉLU

Le CHEE comprend dix modules prévus à Paris, Strasbourg, Bruxelles et dans différentes capitales européennes, qui s'étalent de janvier à novembre, à raison de sessions de 3-4 jours par mois.

Calendrier prévisionnel du CHEE 2017 (susceptible d'ajustements) 35 jours au cœur de l'Europe (de janvier à novembre)

Mois	Modules
Lundi 23 au jeudi 26 janvier	Séminaire d'intégration
Mercredi 22 au vendredi 24 février	Module thématique à Paris
Lundi 13 au jeudi 16 mars	Module Parlement européen à Strasbourg
Mardi 18 au jeudi 20 avril	Module thématique à Paris
Mardi 16 au vendredi 19 mai	Module à Bruxelles
Mercredi 21 au vendredi 23 juin	Voyage d'études dans un État membre/voisin de l'UE
Lundi 10 au mercredi 12 juillet	Module thématique à Paris
Août	Vacances
Lundi 25 au vendredi 29 septembre	Missions d'étude en groupes dans une quinzaine de destinations au sein de l'Union européenne
Mercredi 18 au vendredi 20 octobre	Module thématique à Paris
Mercredi 15 au jeudi 16 novembre	Module thématique à Paris et clôture du cycle

Les dates et lieux de modules sont susceptibles de modifications. Le rythme est d'un module par mois, à l'exception des mois d'août et de décembre. Sauf exception, les travaux commencent en début de module à 10h30 et se terminent le dernier jour à 16h30.

DES PROCÉDURES DE SÉLECTION BIEN CODIFIÉES

Le dossier de candidature doit être téléchargé sur le site Internet de l'ENA (www.ena.fr) et adressé par voie postale à l'Ena **avant le 7 novembre 2016**.

Les candidats pré-sélectionnés seront auditionnés par le comité de sélection les 5 et 6 décembre 2016.

Chaque candidat-e sera informé-e de la suite réservée à son dossier par courriel ou par téléphone avant le 15 décembre 2016.

EXEMPLES D'ÉLUS FORMÉS DANS LE CADRE DU CHEE, QUI PEUVENT UTILEMENT ÊTRE CONSULTÉS POUR EN SAVOIR PLUS² :

Jean-Michel ARNAUD, 1er Vice-président du Conseil général des Hautes-Alpes
Jean-Jacques BENOÎT, Maire de Pessac, Conseiller général de la Gironde, Vice-président de la Communauté urbaine de Bordeaux
James CHÉRON, Conseiller régional d'Ile-de-France, adjoint au Maire de Montereau
Jean-Claude DARDELET, Vice-président de Toulouse Métropole, Président de l'agence de développement économique
François DECOSTER, Conseiller régional du Nord-Pas-de-Calais
Sylvie DELAUNAY, Conseillère municipale à Cherbourg
Joëlle GARRIAUD-MAYLAM, Sénatrice représentant les Français établis hors de France
Iliana IOTOVA, Députée à l'Assemblée nationale bulgare, puis députée européenne
Ali JIAR, Maire-adjoint à la mairie de Sevrans
Monique JUNG, Vice-présidente du Conseil régional d'Alsace
Pascale JURDANT-PFEIFFER, Vice-présidente du Conseil départemental du Bas-Rhin
Hugues MAHIEU, Conseiller général des Ardennes
Nathalie MANET-CARBONNIERE, Conseillère régionale d'Aquitaine
Lilla MÉRABET, Conseillère régionale d'Alsace
Madeleine NGOMBET BITOO, Vice-Présidente du Conseil régional de Poitou-Charentes
Stéphane PRIVÉ, Maire-adjoint à la mairie de Saint-Denis
Roberto ROMERO, Vice-Président du Conseil régional d'Ile-de-France
Marie-France de ROSE, Conseillère générale des Hauts-de-Seine, ancienne Députée européenne
Christophe ROSSIGNOL, Conseiller régional du Centre
Christophe ROUILLON, Vice-président de l'Association des Maires de France, Maire de Coulaines
Patricia SCHILLINGER, Sénatrice du Haut-Rhin
Claude STURNI, Maire d'Haguenau, Député à l'Assemblée nationale, France
Charles de la VERPILLÈRE, Député à l'Assemblée nationale, France



POUR TOUTE INFORMATION COMPLÉMENTAIRE :

Contact ENA : Natacha Ficarelli : natacha.ficarelli@ena.fr ;

Tél. : + 33 (0) 3 88 21 45 58

Site Internet : www.ena.fr

Contacts parmi les auditeurs : pascale.pfeiffer@bas-rhin.fr ;
lillamerabet@yahoo.fr ; Jean-Claude.DARDELET@mairie-toulouse.fr ;
james.cheron@iledefrance.fr

² Les mandats mentionnés correspondent à la situation des audit-eurs/rices au moment de leur participation au Cycle.